

AUDIT ETUDES ET CONSEILS
Société par actions simplifiée
au capital de 8 016 euros
Siège social : 45 Rue Anatole France, 92300 LEVALLOIS PERRET
343 922 860 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 1^{er} octobre,

A 11 heures,

La Société JL PARTICIPATIONS, Société par actions simplifiée au capital de 2 450 000 euros, ayant son siège social 2 Rue de la Chaudronnerais - 35133 BEAUCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 602 062 RCS RENNES, Représentée par Monsieur Vincent LEGEAI, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société AUDIT ETUDES ET CONSEILS,

En présence de Monsieur Vincent LEGEAI, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Vincent LEGEAI de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société JL PARTICIPATIONS, Société par actions simplifiée au capital de 2 450 000 euros, ayant son siège social 2 Rue de la Chaudronnerais - 35133 BEAUCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 602 062 RCS RENNES, représentée par Monsieur Vincent LEGEAI, en sa qualité de Président,

Monsieur Vincent LEGEAI, au nom de la société JL PARTICIPATIONS qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Vincent LEGEAI
Né à LAVAL le 01/10/1973
De nationalité française
Demeurant 52 Boulevard Felix Grat – 53000 LAVAL

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Vincent LEGEAI disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Vincent LEGEAI aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Vincent LEGEAI ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société JL PARTICIPATIONS

A handwritten signature in dark ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and some smaller loops and strokes to the right of the vertical line.